

A l'attention de Monsieur ou Madame le Préfet,  
de la DDTM et des autorités compétentes,

SUR LA DÉLIMITATION DE LA MER AU SEIN DES COURANTS LITTORAUX DE  
SOUSTONS ET VIEUX BOUCAU.

JE SUIS FAVORABLE A LA SOLUTION N°3 QUI PLACE LA LIMITE TRANSVERSALE DE  
LA MER AU PIED DU BARRAGE PRINCIPAL D'ENTRÉE QUI SÉPARE L'ESTUAIRE DU  
LAC MARIN.

Salutations distinguées.

Sophie PEREZ